

COMMUNE DE SAINT CIERGE LA SERRE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

du 27 juin 2024

Etaient présents : Madame BRIVET Sylvette, Messieurs BLANC Pierre, CHIEZE Bernard, GODEFROY Cyril, NAUDOT Olivier, ROCHE Stéphane, VIVAT Thierry formant la majorité des membres en exercice.

Madame Alexandra CHAUDIER arrivée à 19h05.

Était absente excusée : Madame CHOLVY Mélanie.

Mme BRIVET Sylvette a été désignée secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 19h00.

❖ **Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 27 mars 2024**

7 Validations

❖ **Vote du Budget rattaché Energie photovoltaïque 2024 en nomenclature M4 ***

Le Conseil municipal vote le Budget rattaché Energie photovoltaïque (en nomenclature M4) pour la gestion du photovoltaïque qui va être mis en place sur les toitures de l'école et du temple. Il acte la subvention de 10 000€ et l'avance de 30 000€ du budget principal.

8 Validations

❖ **Modification des statuts du syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche**

Le Conseil municipal approuve les amendements proposés, consultables en mairie.

8 Validations

❖ **Demande de subvention déneigement hiver 2023/2024 auprès du Département**

Le Conseil municipal approuve la demande de subvention de déneigement, les dépenses s'élèvent à 114,30€ cet hiver.

8 Validations

❖ **Demande de subvention pour isolation logement auprès du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Ardèche**

Le Conseil municipal décide de signer la convention avec le SDE 07 pour permettre les demandes de subventions pour les travaux entrant dans le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie et demande une subvention pour les travaux d'amélioration énergétique du chalet bas : PAC air-eau, fenêtre fixe et laine de verre.

8 Validations

❖ **Attribution d'une subvention au collègue Alex Mézenc**

Le Conseil municipal décide d'allouer une subvention de 250€ au collègue Alex Mézenc pour les sorties et le sport des élèves de Saint Cierge la Serre qui y sont scolarisés.

8 Validations

❖ **Attribution d'une subvention pour le festival de musique uNopia**

Le Conseil municipal décide d'allouer une subvention de 250€ à uNopia pour l'organisation du festival.

8 Validations

❖ **Acquisition de la maison BOIS**

Le Conseil municipal approuve l'acquisition de la maison Bois et le terrain attenant pour une valeur de 179 000€.

L'objectif étant de créer un parking, de déplacer le local des cantonniers et de louer la maison en l'état.

La location du logement devrait permettre de rembourser le prêt.

7 voix pour, 1 voix contre de M. Bernard CHIEZE

❖ **Questions Diverses**

- Rappel au sujet de la permanence et des règles du bureau de vote.
- Un grand merci à Bernard pour le fleurissement du village.
- La route départementale, côté Rompon est dangereuse (nombreuses pierres). Elle sera fermée en juillet pour la réfection d'un mur de soutènement.
- Deux parapets sont tombés sur la route de la Serre. Les assurances des auteurs ont été contactées.
- La Bise n°19 a été tirée et est distribuée.

Séance levée à 19h45.

* ce document est consultable en mairie